

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Initiales du président

Initiales de la direction

Procès-verbal de la 5^e séance 2021-2022 Lundi 6 juin, à 15 h 30, CFPGR espace entrepreneurial

SONT PRÉSENTS :

Mme Andrée Asselin, agente de bureau
Mme Nadia Devin, orthopédagogue
Mme Bianka Fontaine, enseignante
M. Stéphane Gagnon, enseignant
M. Bernard Gaudichon, président
Mme Marie-Line Michaud, directrice adjointe
Mme Sophie Lévesque, membre de la communauté

M. Martin Gauthier, membre de la communauté
Mme Diane Malenfant, agente d'administration
Mme Karine Plante, enseignante
M. Marc-André Smith, directeur
M. Sébastien Soucy, enseignant

SONT ABSENTS :

M. Émile Baril, élève en télécommunication
Mme Michelle Jambou, élève en secrétariat
M. Dave Ouellet, enseignant

SUJET		RESPONSABLE
<p>1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET VÉRIFICATION DU QUORUM</p> <p>Le quorum étant valide, la séance du Conseil d'établissement est ouverte à 15 h 42.</p> <p>Actuellement en négociation avec le gouvernement par rapport aux conditions de travail du personnel cadre, l'AQPDE et ses membres sont à déployer la phase 2 des moyens d'action. M. Smith précise que conséquemment à ceux-ci, sa participation à la séance du conseil sera partielle en cohérence des moyens d'actions déployés dans le cadre des négociations avec le gouvernement.</p>		<u>Président</u>
<p>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Il est proposé par Mme Devin, appuyée par Mme Plante, que l'ordre soit adopté tel que proposé.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<u>Adoption</u>	<u>Président</u>
<p>3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE DU 28 MARS 2022</p> <p>Il est proposé par M. Gaudichon, appuyé par M. Gagnon, que le procès-verbal soit approuvé tel que rédigé.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<u>Approbation</u>	<u>Président</u>
<p>4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE</p> <p>Concernant le point 9.1 en lien avec le prêt de locaux au CFP, aucun suivi de la part de Toasmaster suite à la réponse concernant le prêt des locaux.</p>	<u>Information</u>	<u>Direction</u>
<p>5. PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2022-2023</p> <p>Le centre prévoit pour l'année 2022-2023 l'utilisation des surplus des dernières années pour différents projets de développement, dont le déploiement du nouveau DEP 5377 (réparation appareils électroniques), l'ajout d'enseignant leader et des libérations entourant des réflexions pour développer de l'alternance travail études en secrétariat.</p> <p>Des sommes seront réinvesties dans chacun des départements entre autres pour l'aménagement des locaux, du support aux enseignants et aux élèves.</p>	<u>Approbation</u>	<u>Direction</u>

SUJET		RESPONSABLE
<p>5.1 Reddition mesures décentralisées du MEQ au CFPGR</p> <p>Le CFPGR a reçu un montant de 161 674\$ pour la mesure Accroche-toi en formation professionnelle. Les autres mesures sont présentées aux membres du conseil et la ventilation de celles-ci pour 2022-2023.</p> <p>Il est proposé par M. Soucy, appuyé par M. Gauthier, d'approuver le budget prévisionnel, ainsi que les montants en reddition de compte au MEQ reçus au CFPGR pour 2022-2023</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>		
<p>6. FRAIS CHARGÉS AUX ÉLÈVES</p> <p>Les modifications qui seront apportées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En Gestion d'une entreprise de la construction, des plans seront vendus, donc des frais seront chargés aux élèves. • En électricité, les frais augmenteront en raison de l'ajout des guides CEMEQ pour les contenus de cours enseignés. • Pour les autres départements, les frais restent les mêmes. <p>Il est proposé par M. Gaudichon, appuyé par M. Gauthier, d'approuver les modifications des frais chargés aux élèves.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<u>Approbation</u>	<u>Agente d'administration</u>
<p>7. ORGANISATION SCOLAIRE 2022-2023</p> <p>Le département de Lancement d'une entreprise et GEC sont en continuité en juillet et les autres départements débuteront au cours du mois d'août.</p> <p>Le nombre d'inscriptions a augmenté pour l'année prochaine, ce qui a engendré l'octroi d'un contrat pour plus d'enseignants. Un groupe de plus dans notre offre pédagogique en électricité. Il y a également plus d'enseignants en secrétariat et comptabilité. Les départements de Lancement d'une entreprise, IRET et Vente demeurent avec les mêmes effectifs.</p> <p>Les élèves financés par le Centre local d'emploi (CLE) débuteront le 17 août en même temps que les autres élèves, car les cours se poursuivent jusqu'au 30 juin pour ces élèves.</p> <p>Nouveau DEP, toujours en attente de la demande de report à janvier 2023. De plus, nous irons en embauche d'un nouveau poste.</p>	<u>Information</u>	<u>La direction</u>

SUJET		RESPONSABLE
<p>En télécommunication, les entrées se poursuivent en continu durant l'année.</p> <p>Questionnement au niveau de la période d'école condensée des élèves en électricité considérant que les élèves ont l'opportunité de travailler dans le domaine durant les vacances estivales. Cependant, cela peut déranger les élèves financés par le CLE qui seraient coupés de leur revenu. À réfléchir...</p>		
<p>8. BILAN DES INSCRIPTIONS</p> <p>Le nombre d'inscriptions augmente dans les différents départements. De la publicité sera faite pour le département d'Installation et réparation d'équipements de télécommunication.</p> <p>Présentation des inscriptions des élèves internationaux aux différents DEP :</p> <p>Secrétariat : 20 en août + 14 en septembre</p> <p>Adjoint administratif : 3 en août</p> <p>Comptabilité : 2 en août</p> <p>Vente : 2 en août</p> <p>Télécommunication : 4 en août et 2 en octobre</p> <p>Électricité : les places sont comblées pour les élèves de la région</p>	<u>Information</u>	<u>Direction</u>
<p>9. PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET PROJET ÉDUCATIF</p> <p>Le plan de lutte ne sera pas présenté en adoption au conseil d'établissement en raison des moyens d'action de la phase 2 des négociations avec le gouvernement.</p>	<u>Adoption</u>	<u>Direction</u>
<p>10. AUTRES SUJETS</p> <p>10.1 Retour activité des finissants</p> <p>Le comité est unanime que la formule était géniale. Quelques améliorations seront apportées pour la prochaine édition, par exemple, modifier l'emplacement de la scène dans la cafétéria pour obliger les gens à avancer plus près de la scène, faire venir le groupe d'élèves lorsque l'enseignant du département fait son allocution, changer l'ordre des parties et l'heure d'arrivée des fêtes. Aussi, il a manqué un peu de nourriture au foodtruck, le « photobooth » a été très apprécié.</p>		

SUJET		RESPONSABLE
<p>11. CLÔTURE DE LA SÉANCE</p> <p>Il est proposé par M. Gagnon, appuyé par Mme Plante, que la séance soit levée à 17 h 20.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>La prochaine date du conseil d'établissement est planifiée le lundi 29 août, à 14 h 30.</p>		<u>Président</u>
<p>SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE</p> <p>Signature du compte rendu du 6 juin. Approuvé par le directeur et le président</p>		

Bernard Gaudichon, président
Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau

Marc-André Smith, directeur
Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau